

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c. Réclames, 30. Faits divers, 15.

Un an, 30 fr. Six mois, 18. Trois mois, 10. Poste : Un an, 35 fr. Six mois, 22. Trois mois, 14.

L'ECHO SAUMUROIS

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

On s'abonne : A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois versements de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 Mars 1882.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 4 mars.

On avait annoncé une discussion sur le mode de nomination des maires ; à quatre heures et demie, on n'avait encore entendu que des discours...

C'est peut-être, riposte M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, parce que la monarchie respecte plus les libertés municipales que la République.

Cette observation, bien amenée cependant par le discours de M. Jules Roche, soulève des tempêtes sur les bancs de la gauche.

En attendant qu'on veuille bien laisser un peu Paris de côté et s'occuper de la question à l'ordre du jour, c'est-à-dire du mode de nomination des maires, et décider si, à la suite du vote du projet gouvernemental, il y aurait lieu de procéder oui ou non au re-

nouvellement intégral des conseils municipaux, nous descendons chercher quelques renseignements dans les couloirs et apprenons que le gouvernement compte s'associer lundi à la demande de prise en considération de la proposition Boysset tendant à l'abrogation du Concordat.

M. de Freycinet et M. Ribot ont répondu à M. Roche, l'un au nom du gouvernement, l'autre à celui de la commission.

M. Roche se fâche et remonte à la tribune. « Mais j'ai une opinion faite, moi, s'écrie-t-il, mes amis aussi : c'est pour cela que je veux que la Chambre, une Chambre républicaine qui doit la République aux villes, ajoute-t-il innocemment, déclare dès aujourd'hui si elle entend soumettre éternellement Paris à un régime d'exception. »

M. Roche parvient à faire soumettre au vote son amendement portant que le nouveau projet de loi du gouvernement sur les maires sera appliqué à Paris ; et au dernier moment on nous donne le résultat de ce scrutin qui, par 283 voix contre 480, repousse l'amendement du pauvre M. Roche.

L'article 4^{er} du projet de loi rendant aux conseils municipaux la nomination des maires de chefs-lieux est voté ; on va passer à la question du renouvellement des conseils.

Chronique générale.

L'Agence Havas publie, sur le budget de 1883, la note officielle qui suit :

« L'exposé des motifs du projet de bud-

get est le développement de ce passage de la déclaration du gouvernement du 31 janvier : ni conversion, ni rachats de chemins de fer, ni émission de rente amortissable.

L'attention de M. L. Say s'est spécialement portée sur les développements que prenait la dette flottante. D'après le projet de budget précédent, elle allait atteindre le chiffre de 3 milliards.

D'autre part, il lui paraît nécessaire : 1° De rattacher au budget ordinaire certaines dépenses s'élevant au chiffre de 52 millions, qui doivent grever nos budgets pendant plusieurs années ;

2° De prendre les ressources nécessaires à l'entreprise des travaux publics sur le compte des avances dues au Trésor par les Compagnies de chemins de fer à titre de garantie d'intérêts.

Enfin M. L. Say supprime le prélèvement sur les excédents des exercices antérieurs au profit du budget ordinaire.

Pour couvrir cette différence, il suffit de majorer les prévisions des recettes et d'adopter comme base d'évaluation l'année 1882 au lieu de l'année 1881.

ner des apparences d'excédents de recettes qui trompaient sur la situation vraie des finances.

Enfin le budget de M. Léon Say présente sur l'autre projet une diminution de dépenses au budget sur ressources extraordinaires de 344 millions (chiffres ronds) provenant :

1° De la disparition de crédits (274 millions) auxquels il sera pourvu au moyen de ressources afférentes aux crédits non employés des exercices antérieurs ;

2° D'une réduction de 40 millions dans les crédits du ministère des travaux publics concernant des travaux de chemin de fer que l'on confiera à l'industrie privée.

Nous attendrons, pour discuter le projet de budget, que ce document ait été distribué.

La République française, à propos des affaires égyptiennes, publie l'article suivant :

« On met en circulation, en ce moment, les bruits les plus étranges au sujet de l'Égypte. En prévision de la nécessité d'une occupation, il est parlé de combinaisons auxquelles il nous est difficile d'accorder créance.

On a lancé, il est vrai, dans les journaux, pour éviter d'avoir recours aux services de la Porte, l'idée d'une occupation es-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXIV

CHAMPAGNE ET POULARDE TRUFFÉE.

(Suite.)

Tous les locataires un peu importants de la maison étaient à la campagne ; mais Manuel, plusieurs d'entr'eux avaient laissé à Paris des domestiques de l'un ou l'autre sexe, et de même dans quelques maisons du voisinage.

Or, l'heureux Fiferlin, groom de M. de Sardagne, n'ayant rien à faire du matin au soir, se levait si tard qu'il n'aurait pas à se coucher de bonne heure.

De plus, ne recevant aucune politesse sans la rendre avec usure, comme il convient à un laqueis honorable, — s'entendant à représenter, — faisant bien les choses, et, par-dessus le marché, ne détestant pas le plaisir, c'était de son âge.

Bref, ce jour, ou plutôt cette nuit-là, il traitait. Partie complète.

Au retour du spectacle, où l'on avait palpité aux situations d'un superbe mélodrame, on soupa-t chez le recommandable Fiferlin.

La lampe et les candélabres de la salle à manger éclairaient la nappe damassée et l'argenterie de M. de Sardagne.

Il y avait là Pierre et Mathurine de l'entresol, Céleste, la femme de confiance du premier, et Joséphine, la cuisinière du troisième.

Martial le cocher, Justin le valet de chambre, Finette, une simple bonne d'enfants, n'étaient que du quartier.

Un pâté colossal venait d'être englouti sous de vieux vins du pays de Vignebols envoyés, deux années auparavant, par la douairière de Vervaines à son neveu favori.

Finette achevait de roucouler une ariette d'opéra :

La table est mise, Douce surprise, Quand la marquise Va revenir !

Justin attaquait les fils de fer des bouteilles ; Fiferlin découpait la volaille.

Ah ! quel plaisir ! O chère exquise ! Quand la marquise Va revenir !

Ensemble, tous :

Douce surprise ! Ah ! quel plaisir !

Ils chantaient à gorge déployée ; on conçoit que cela gênât pas mal les ingrats concierges qui, pourtant, avaient déjà reçu leur bonne part :

Douce surprise ! Ah ! quel plaisir !

Dans le faisceau de cannes de Manuel, il y avait une cravache.

L'en retirer, après avoir ouvert, à la faveur du bruit, la porte de l'antichambre où restèrent les bagages, et se précipiter sur Fiferlin-Balthazar, ce fut plus rapide que l'éclair.

Tableau !

Honoré, son sac de nuit en main, barrait, sans le savoir, le passage à la valetaille éperdue :

— Ah ! drôle ! tu ne m'attendais pas !...

Finette s'était glissée sous la table, Pierre et Mathurine, après s'être heurtés contre Honoré, fuyaient dans le salon.

— Honoré, ouvrez les portes à deux battants ! criait Manuel qui, ayant pris Fiferlin au collet, le forçait à porter un candélabre.

Finette sortit à quatre pattes de son coin, mais n'atteignit pas l'escalier sans avoir apprécié le poids d'une botte de voyage justement indignée.

Justin et Martial n'échappèrent point à la cravache vengeresse.

Mathurine et Joséphine n'eurent à déplorer chacune que la perte d'un chignon.

Dans l'escalier, vacarme épouvantable :

— Cordon ! s'il vous plaît ! Cordon !

— Que le diable les étrangle !... Mais qu'y a-t-il donc ?

Concierges mâle et femelle apparurent en costumes nocturnes, chandelle en main.

— Il est revenu... à plusieurs !... Ouvrez donc ! Il tape comme un sourd !

Le couple des portiers ne retint pas un éclat de rire immodéré.

Manuel disait d'une voix retentissante :

— Tous vos invités sont-ils enfin dehors, monsieur Fiferlin ?... Ah ! vous aviez une double clef de ma cave ?

— Monsieur, pardonnez-moi !... Vous compterez vos bouteilles, vous me les retiendrez sur mes gages !...

— Me prends-tu pour un marchand de vins ? Allons ! de l'ordre !... Ferme les portes ! Balaie-

